

# La Norvège cimente l'avenir de la radio numérique

**Dans deux ans, les stations du pays scandinave n'émettront plus sur les bandes FM, pour faire place au numérique. En Belgique, on planche activement sur la question mais le financement pose problème.**

En janvier 2017, la Norvège sera officiellement le premier pays à couper le son des radios sur les ondes FM et à laisser la place à la radio numérique terrestre (TNT) et sa technologie DAB (Digital Audio Broadcasting). Accessible depuis 1995, ce qui fait de la Norvège un pionnier de la radio numérique, la RNT compte aujourd'hui 22 chaînes nationales, contre 5 pour la FM.

Dans le futur, la Norvège pense pouvoir proposer une quarantaine de stations nationales. Plus de la moitié des foyers norvégiens ont un poste compatible avec la technologie. D'après le ministère de la culture, la diffusion FM coûte huit fois plus cher aux radios que la diffusion numérique.

## La Belgique à la traîne

Chez nous, l'avenir de la radio numérique peine à se dessiner. Faute de place sur la bande FM, le marché est actuellement figé. Le dossier des fréquences radio à Bruxelles, objet d'une querelle communautaire vieille de trente ans, est même récemment revenu sur le devant de la scène.

Le gouvernement flamand a introduit un recours devant le Conseil d'État contre la Communauté française. Des émetteurs flamands se plaignent de brouillage. Pour le patron des radios de RTL, Eric Adlebrecht, «*tout ceci prouve qu'il est temps d'accélérer dans le dossier de la radio numérique, seule solution pour régler ces problèmes d'encombrement*».

À l'heure actuelle, la radio numérique en Belgique n'existe vraiment que sur internet, via un ordinateur ou une tablette. Le déploiement de la radio numérique terrestre permettrait l'émergence d'une trentaine de

stations en Fédération Wallonie-Bruxelles contre 15 aujourd'hui.

Techniquement, le déploiement de la radio numérique se calque sur celui de la FM. Le gouvernement fixe le cadastre sur la base d'un avis consultatif du CSA. Ce dernier attribue ensuite les licences aux radios privées après un appel d'offres en fonction des places disponibles.

Seul problème: le coût. Il faudrait compter au moins 12 millions sur dix ans pour déployer la technologie DAB dans un contexte budgétaire particulièrement serré.

**AVEC BELGA**

**12  
millions €**

**Le coût du déploiement du numérique en Fédération est estimé à 12 millions d'euros sur dix ans.**